80e ANNEE. — N° 58. VENDREDI 17 MAI 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

On se demande comment la Belgique a pu croire à la garantie allemande ou, du moins, agir comme si elle y croyait. On nous répond qu'elle a voulu être sans reproche. Est-ce que ça n'est pas un reproche vis-à-vis d'elle-même que de ne s'être pas protégée contre l'invasion ?

Ce n'est pas notre faute ni celle des Anglais si cette bataille s'est engagée dans des conditions défavorables ; si, contre les frontières belge et hollandaise, on a laissé les Allemands préparer en toute tranquillité leur offensive en vue de la déclencher au moment voulu par eux sur les points choisis et repérés par eux ! Ce n'est pas notre faute ni celle des Anglais si nos armées n'étaient pas sur place à l'heure dite pour renforcer les troupes belges et répondre tout de suite à l'initiative boche par une contre-initiative concertée ! Le gouvernement belge ne l'a pas voulu.

— Mais, malheureux, si le gouvernement belge avait accepté cet appui il n'aurait pas observé la loi de neutralité !

— Beau scrupule dont les Allemands l'ont bien récompensé ! Bel avantage d'être neutres dans des conditions qui livrent sans défense les peuples honnêtes aux peuples brigands ! Belle loi qui profite à celui qui ne l'observe pas. Où est-elle aujourd'hui, la neutralité de la Belgique ?

Notre grief est que le gouvernement de Bruxelles ait voulu agir comme s'il ne connaissait pas les Allemands. Après la leçon de 1914, cela est incompréhensible et l'on se demande ce qu'il leur faudra pour considérer leurs voisins comme un péril permanent contre qui l'on est toujours en état de légitime défense. Nous voulons dire : une défense qui ne soit pas illusoire, une défense assez puissante pour résister à l'attaque correspondante.

Le gouvernement belge sait bien qu'à lui seul il n'y peut suffire. La preuve en est que dès l'agression commencée il appelle la France et l'Angleterre au secours.

Puisqu'il en a besoin de ce secours, en quoi serait-il coupable de l'appeler plus tôt que plus tard ?... Si instantanée que soit la mise en marche de nos armées, si rapides et bien réglés que soient leurs mouvements, si vite qu'elles aillent, il leur est impossible d'arriver avant que les premières batailles aient donné leurs résultats ! Avant que les Boches, maîtres du jour et du lieu, aient obtenu de sérieux avantages. C'est ce que note en termes parfaitement clairs la déclaration du gouvernement britannique que nous avons citée et qui fait état du refus obstinément opposé par la Belgique et la Hollande à l'établissement d'un plan concerté entre les états-majors français, anglais et belge, lequel eût permis la résistance et peut-être l'arrêt immédiat de l'invasion allemande !

— Mais, suivant vous, que fallait-il donc faire ?

— Oh ! mon Dieu, ce qu'on a fait. Seulement, il fallait le faire avant, au lieu de le faire après. Et vous auriez vu la différence !

Nous réclamions une coalition des pays menacés afin qu'ils puissent résister ensemble au lieu de s'exposer séparément. — Impossible, disait-on !... — Impossible ? Eh ! bien, regardez donc si cette coalition n'est pas faite à présent ? Regardez si les Norvégiens, les Hollandais, les Belges — pour ne citer que les derniers — ne sont pas désormais nos alliés ? Est-ce qu'ils n'y sont pas entrés dans cette coalition contre l'Allemagne ?

Etait-il donc nécessaire pour eux d'attendre qu'ils y fûssent poussés par l'Allemagne elle-même et qu'au lieu d'une alliance qui aurait pu sauvegarder la paix, elle soit par force une alliance pour gagner la guerre ?

— Mais si les peuples neutres avaient fait cela, ils auraient attiré la guerre sur eux.

— Les événements répondent : en ne le faisant pas, est-ce qu'ils l'ont évitée ? Non. Mais ils sont forcés de la faire dans de plus mauvaises conditions. Il n'est pas sûr que l'Allemagne eût osé affronter tant d'ennemis à la fois, mais il est sûr que si elle l'eût fait, son compte eût été plus vite réglé !

— Les Hollandais et les Belges, insiste-t-on, étaient neutres et voulaient le rester.

— On voit qu'ils ont assez bien réussi. Leur erreur a été de ne pas se rendre compte qu'à eux seuls *ils ne pouvaient pas ce qu'ils voulaient* puisque l'Allemagne voulait le contraire et que, désunis, leur situation dépendait de plus fort qu'eux ! Si c'est être neutre que de ne pas avoir la guerre, nous offrions à ces pays la seule chance de le rester.

Notre sage confrère l'*Ere Nouvelle*, écrit excellemment :

« *Depuis vingt ans, tous ceux qui*
« *pensent en France n'ont cessé de*
« *prôner une politique internationa-*
« *le conditionnant non seulement no-*
« *tre sécurité, mais celle de tous les*
« *peuples. Pourquoi ?*

« *Parce qu'ils connaissent l'éter-*
« *nelle Allemagne et sa voracité hau-*
« *tement doctrinée. Parce qu'ils sa-*
« *vaient qu'elle choisirait la premiè-*
« *re occasion propice pour s'abattre*
« *sur des victimes désignées à l'avan-*
« *ce.*

« *On voit bien aujourd'hui que no-*
« *tre nation n'était pas une mania-*
« *que de la sécurité, dénonçant un*
« *péril imaginaire...* »

Et l'on se demande comment la Belgique a pu croire à la garantie allemande ou, du moins, agir comme si elle y croyait. On nous répond qu'elle a voulu être sans reproche... Est-ce que ça n'est pas un reproche vis-à-vis d'elle-même que de ne s'être pas protégée contre l'invasion?

Il est très bien de laisser tous les torts à l'ennemi germanique. A condition qu'on ne lui laisse pas les moyens de faire triompher son exécrable cause. Nous ne voyons pas qu'on puisse faire un plus grand tort à la justice que de la laisser écraser par la violence !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le chapitre des chapeaux

Quelqu'un me disait justement ces jours-ci : Pas de salut sans chapeau ! Cette proposition, évidente par elle-même, émanait d'ailleurs d'un chapelier. En toutes choses, consulter des techniciens !

La question des chapeaux, stagnante depuis Aristote, n'avait été traitée que par la négative.

Quelques vieilles personnes qui voulaient se donner l'allure sportive, sinon conquérante, et qui espéraient peut-être faire renaître quelque végétation sur la croûte dévastée et stérile de leur cerveau, avaient décidé de lutter en face et directement contre le soleil et contre la pluie.

Toute la jeunesse les imita. Alors, on vit les gens saluer en se serrant le ventre et en inclinant un torse en béton armé : exercice dangereux pour les plus de soixante.

C'est, d'ailleurs, de l'absence de chapeau qu'est né le salut fasciste et le salut naziste et aussi l'aimable salut, en pays musulman, de la main sur le cœur et du cœur sur les lèvres.

Précisément, toute l'importance moderne du chapeau lui vient de ce qu'il est un instrument de salut, non seulement pour les chapeliers, mais pour tous les gens polis.

C'est pourquoi, sans doute, l'impolitesse a toujours été l'apanage des gens en place. Les grands d'Espagne avaient le triste privilège de rester couverts devant le roi de Castille. Louis XV se découvrait devant la moindre servante, mais ne saluait pas son Parlement. Enfin tous les surhommes du jour (en 93 ça s'appelait : les tyrans) gardent la casquette ou le bonnet à poil même devant le micro.

Et assurément on saluait jadis avant la charge et avant la décharge, comme on fit à Fontenoy, un enemi qui ne méritait pas toujours cette courtoisie. Toutefois, au moment de charger, on entendait courir devant les rangs ce fier commandement : Messieurs les mousquetaires, assurez vos chapeaux, nous allons avoir l'honneur de charger !

Et ce magnifique cavalier qu'était Murat, se trompant volontiers de tête, se soulevait de sa selle en hurlant : j'ai le cul rond comme une pomme ! En avant !

Ainsi le chapeau a marqué son histoire de nobles et glorieux gestes.

Attendons-nous que notre jeunesse, plus noble et plus vibrante que jamais, reprenne le chapeau pour toutes les grandes choses qu'elle aura bientôt à saluer !

Informations

M. Cordell Hull contre l'isolationisme

Prenant la parole devant les membres de la société américaine du droit international, à Washington, M. Cordell Hull a attiré l'attention de l'opinion américaine sur l'importance de la situation européenne en ce qui concerne les intérêts américains. Il a exprimé la conviction que le droit finirait par triompher de la force.

M. Cordell Hull a ajouté :

« Bien que puissant et résolu à demeurer en paix afin de préserver ses institutions et de promouvoir le bien-être des citoyens, notre propre pays n'est pas en sécurité contre une pareille anarchie. Nous ne pouvons la repousser en essayant de nous isoler ; nous ne pouvons être certains de notre sûreté tant qu'une grande partie du monde, en dehors de nos frontières, est dominée par la force de l'anarchie internationale. »

L'aide franco-britannique à la Belgique

Les alliés ont apporté à la Belgique une aide rapide et efficace. La population belge a reçu avec émotion les soldats français et anglais qui, comme en 1914, sont venus défendre la Belgique contre ses agresseurs.

Dans les villes et dans les villages, les unités françaises et anglaises sont acclamées par les habitants qui leur offrent des fleurs et des vivres.

La rapidité de l'aide alliée a, d'ailleurs, produit une impression considérable dans tout le pays et la situation de ce point de vue est jugée bien plus favorable qu'en 1914.

Les renforts français et anglais en Belgique

D'importants renforts franco-anglais, munis d'un matériel imposant par le nombre et remarquable par la qualité, n'ont cessé d'affluer sur tous les points du territoire belge.

L'héroïque résistance des troupes belges au premier choc de l'invasion a permis aux troupes alliées d'opérer leur jonction dans de bonnes conditions et de se renforcer considérablement, au cours des dernières heures, sur des positions solides.

400 avions perdus par le Reich

En trois jours de guerre aérienne, l'aviation ennemie a subi des pertes considérables. Notre D.C.A. a abattu trente-quatre avions allemands. L'aviation de chasse française et l'aviation britannique en France et sur le front belge en ont abattu 88.

Au total, si l'on tient compte des appareils ennemis intacts, capturés en Hollande ou des appareils détruits au sol ou des appareils abattus sur la côte d'Angleterre et dans la mer du Nord, les pertes connues de l'aviation allemande dépassent à cette heure quatre cents appareils dont cinquante par la D.C.A. et cinquante mis en pièces sur le terrain.

Nos pertes à nous, comparées à ce chiffre, sont faibles.

En Italie

M. Mussolini a été saisi par la direction de la section « Guerre économique » du Ministère des affaires étrangères, d'un rapport détaillé sur le fonctionnement du blocus allié, en ce qui concerne l'Italie et qui présente le contrôle naval franco-britannique comme lésant considérablement les intérêts de l'Italie et constituant « un instrument d'hégémonie commerciale, destiné à agir dans des secteurs qui n'ont rien à voir avec le contrôle sur la contrebande ».

Le plus grand retentissement est donné, par la presse italienne au rapport du Ministère des affaires étrangères, sur le contrôle naval franco-britannique.

Des manifestations d'étudiants ont eu lieu dans diverses villes de la péninsule. Selon certains bruits, à Rome, le cri de « Dalmatie » aurait été poussé. Autour de l'ambassade de France, le service de police a été renforcé.

Le « Temps » publie que dans les milieux diplomatiques, on aurait eu des assurances au sujet du maintien de la non-belligérance, mais cette formule n'empêche pas qu'un changement puisse se produire, d'un instant à l'autre.

L'Allemagne en Norvège

Un nouveau transport de troupes allemand a été coulé alors qu'il effectuait des transbordements entre Oslo et les ports allemands. Un autre transport s'est échoué.

En Uruguay

Le gouvernement de l'Uruguay a envoyé à toutes les républiques de l'Amérique, un projet de déclaration commune, condamnant l'agression de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg par l'Allemagne.

Ce projet établit que, le gouvernement de Berlin ayant violé la neutralité de peuples faibles et envahi leur territoire belliqueusement, il importe que l'Amérique entière proteste contre cette transgression du droit des gens et en demande le rétablissement.

Communiqué officiel

N° 508. — En Belgique, au nord de la Meuse, nous avons poursuivi normalement nos mouvements et notre organisation. L'ennemi a attaqué en deux points notre front actuel. Il a été repoussé avec de lourdes pertes en chars de combat.

Sur la Meuse, au sud de Namur, les Allemands ont tenté, en plusieurs endroits, de franchir le fleuve. Nous avons lancé des contre-attaques et le combat continue, en particulier dans la région de Sedan où l'ennemi fait, avec acharnement et en dépit de pertes élevées, un effort très important.

Les troupes allemandes ont prononcé quelques attaques locales à l'ouest de la Moselle. Elles ont été repoussées avec pertes.

Notre aviation est intervenue puissamment et d'une manière efficace dans la bataille. En outre, de nombreuses reconnaissances aériennes ont été faites au cours de la nuit du 13 au 14 et dans la matinée du 14. Des missions de bombardement ont été exécutées avec succès sur des points stratégiques et sur des convois militaires.

Au cours des engagements aériens quinze avions ennemis ont été abattus sur notre territoire.

En Norvège, dans la région de Narvik, des opérations ont été conduites avec succès dont il est rendu compte dans le communiqué britannique.

N° 509. — Dans la Belgique centrale, en fin de journée, une attaque de chars ennemis a eu lieu dans la région de Gembloux. Nous avons contre-attaqué et rejeté l'adversaire.

Sur la Meuse, de Namur jusqu'au confluent de la Chiers, les efforts ennemis se sont encore accrus. La bataille est en cours.

Notre aviation et l'aviation britannique, agissant en coopération complète, continuent d'intervenir avec une grande vigueur.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

EN PEU DE MOTS...

— Mardi ont commencé devant le 3e tribunal militaire permanent de Paris les débats du procès intenté à 14 communistes qui sont poursuivis pour détention de tracts et pour infraction au décret-loi du 26 septembre 1939.

— M. Eugène Dorinet, du village de Cournaillaux (arrondissement de Saintes) a eu, le 14 mai, 100 ans.

— La Direction des Bourses suisses a décidé leur fermeture jusqu'à nouvel avis.

— M. Jacquinot, député de la Meuse, dont le sous-secrétariat d'Etat au ministère de l'intérieur a été supprimé, a rejoint aussitôt son poste comme lieutenant d'artillerie.

— M. Rollin, ministre du commerce, a reçu de M. Lequerico, ambassadeur d'Espagne avec qui il s'est entretenu, des relations économiques entre les deux pays. De cet entretien, il s'est dégagé un désir réciproque de voir se développer et s'améliorer ces relations.

NOS ÉCHOS

Histoire de Juliette.

On raconte en Irlande l'histoire d'un cochon qui valut à son maître une fortune et la main d'une belle dame en battant à la course un « crack » célèbre. Ce cochon historique est aujourd'hui éclipsé par l'histoire de Juliette — mais celle-là se passe en France.

Juliette fut offerte à une compagnie de sapeurs anglais cantonnés dans un petit village français, alors qu'elle était encore une toute jeune truie. Mais elle avait déjà manifesté un flair remarquable dans la chasse aux truffes. Un sous-officier du Royal Engineers pensa qu'il fallait tirer parti de ces dispositions à des fins professionnelles. Comment s'y prit-il ? On ne sait. Toujours est-il qu'après quelques semaines, Juliette savait dénicher le moindre bout de métal comme si elle avait eu un aimant à la place de groin. Y a-t-il en terre un morceau de cuivre, d'acier ou de ferraille ? Juliette pique un galop, fouille le sol et ramène triomphalement son butin au jour. En récompense de ses exploits, Juliette a été nommée sapeur honoraire.

L'alliance des écoliers.

Le *Board of Education* vient de publier un communiqué indiquant les premières mesures prises pour développer la connaissance mutuelle de la France et de l'Angleterre dans la jeunesse des deux pays. En Angleterre, des causeries sur la France seront diffusées dans les écoles et le *Board of Education* fera distribuer aux écoliers des livres sur la France et des journaux français. Il compte ainsi développer la correspondance interscolaire. Mais ce n'est là qu'un commencement.

649 millions en une semaine.

La semaine dernière, les petits épargnants britanniques ont confié au Gouvernement 649.440.000 francs. Les sommes recueillies depuis le début de la campagne d'Epargne Nationale dépassent 23 milliards de francs.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LA CINQUIEME COLONNE DANS LE LOT

Combien de fois, depuis des mois, avons-nous écrit dans ce journal qu'il y a derrière le front une guerre de l'intérieur conjuguée avec la première et qui travaille à en préparer le succès. Une guerre à mener contre les amis des ennemis, cachés un peu partout dans nos villes et même dans nos campagnes.

L'exemple de la Norvège, du Danemark et plus récemment encore les faits inouïs qui se sont passés en Hollande sont une démonstration de l'art infernal avec lequel l'Allemagne a organisé partout son entreprise d'espionnage et de trahison.

Notre région et notre ville ne sont pas épargnées. Une de ces dernières nuits, dans les abords assez proches de Cahors, on a été témoin d'une chose sur laquelle nous sommes parfaitement renseignés, que plusieurs de nos concitoyens connaissent et que nous dirions volontiers si nous n'entendions déjà, dans l'ombre, les bruits de ciseaux que brandit la censure.

Peut-être, tout de même, nous laissera-t-on dire *qu'il résulte avec évidence de ce qu'on a vu qu'il existe ici des agents actifs de l'ennemi, avec qui celui-ci correspond et dont il reçoit des avertissements.*

Ce que nous disons est sûr et les autorités le savent. Ce n'est pas elles que nous voulons avertir, mais le public. *Le public qui peut et qui doit être le collaborateur d'une surveillance et d'une répression devenues indispensables.* Chaque citoyen a le devoir de collaborer à cette œuvre d'assainissement et de protection. Nous croyons qu'on se préoccupe sérieusement de fournir à tous les indications nécessaires pour y travailler.

Nous insistons sur cette idée que nous avons déjà émise, à savoir que contre les méfaits de cette « cinquième colonne » on devrait faire appel au concours des Anciens Combattants dont beaucoup, trop âgés pour un service combattant, ont néanmoins conservé bon pied et bon œil. Avec eux et sous une forme à déterminer on pourrait constituer une sorte de garde civique. Il y aurait là pour eux une manière de servir et ils ne se refuseraient certainement pas à ce devoir.

LA LIGNE DE CAHORS-CAPDENAC

Par lettre du 2 mai, M. de Monzie, ministre des travaux publics et des transports, a bien voulu faire connaître à M. René Besse, député de Cahors et conseiller général de St-Géry, que le plan de transports de voyageurs dans le Lot, approuvé pour la période des hostilités, comportait le maintien du service des voyageurs sur la ligne Cahors-Capdenac.

Cette précision officielle coupera court définitivement à certaines informations dénuées de tout fondement mises en circulation depuis quelque temps.

Légion d'honneur

Parmi les mutilés de guerre, promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons les noms suivants : Gayraud, ancien caporal au 9e d'Infanterie (pour prendre rang du 5 octobre 1938), et Thrason, ancien sergent du 7e d'Infanterie (pour prendre rang du 2 mars 1939).

Allemand évadé mais rattrapé

Les gendarmes de Lalbenque ont arrêté sur la route nationale n° 20 un individu se rendant à bicyclette à Caussade.

Après interrogatoire, il fut reconnu que c'était un sujet allemand, nommé Jean Lodmann, né à Hambourg, évadé du camp de concentration de Buchand (Sarthe).

Il a été aussitôt dirigé, sous bonne escorte, sur le dépôt d'artillerie du Mans et incarcéré.

Dans l'armée

Notre excellent compatriote M. Caussat, instituteur à Labastide-Murat, actuellement aux armées, lieutenant de réserve est promu capitaine.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

Naturalisation

Est naturalisé Français : Faro (Antonio), métayer, né le 23 avril 1918 à Sangano (Italie), demeurant à Prayssac (Lot).

Accident

M. Grillé, maçon, a été blessé à la main au cours de son travail.

Cette blessure a provoqué une infection de la main droite.

CAHORS

UNE EXPLICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

A la fin de la séance tenue mardi soir par le Conseil municipal, alors que l'assemblée avait discuté et résolu toutes les questions prévues, celle à qui tout le monde pensait et qui n'était pas inscrite sur l'ordre du jour fut soulevée par *M. Vidaillac.*

Il demanda la parole pour réclamer de la municipalité des explications sur le régime d'indulgence, à son avis inadmissible, dont jouissent les Allemands, qui devraient être internés et qui circulent librement dans notre ville. *M. Vidaillac* dit qu'il ne s'agit pas d'un danger imaginaire puisque, il y a quelques jours, la police alertée a procédé, dans un établissement de danses, à l'arrestation de sept Allemands auxquels on a fait rejoindre le camp de concentration. Le matin même du jour où parle *M. Vidaillac,* il rappelle qu'un autre Allemand a été arrêté à la gare.

M. Vidaillac dit qu'après ce qu'on a vu dans les pays neutres il n'est plus possible de douter que le Reich allemand a organisé partout un réseau complet d'espionnage. A une telle situation il faut répondre par des précautions et des mesures rigoureuses.

A ces observations dont nous ne donnons ici que la substance et le sens général, en nous abstenant de reproduire quelques précisions personnelles qui frappent beaucoup l'assemblée, *M. Calvet* répond que ce genre de police excède les pouvoirs de la municipalité et qu'elle ne manquera pas de transmettre ces observations aux autorités qui ont qualité pour y faire droit.

Mais *M. Roux* ne veut pas qu'un aspect très important de la question soit omis. Et il demande qu'une surveillance aussi sévère que possible soit exercée sur les menées communistes qui doivent être réprimées avec une impitoyable sévérité. En effet, il ne peut plus être fait de différence entre le communisme et l'hitlérisme. Partout les communistes se sont faits les agents d'Hitler. Tous les complices de l'ennemi doivent être mis dans l'impossibilité de nuire et d'exercer leur sale métier !

Tel est le résumé des justes et opportunes observations que l'assemblée a approuvées et dont il faudra qu'il soit tenu compte.

UN FAIT GRAVE

Dans notre dernier numéro, nous avons essayé de signaler, sous le titre « Un fait grave », un incident que nous jugeons tel. La preuve qu'il l'est, c'est que la censure l'a coupé. On n'a fait ainsi que le supprimer dans notre journal. Ce qui ne l'empêche pas d'exister dans la réalité.

Il nous importe assez peu que l'on nous ait empêché de le dire... pourvu que les autorités aient entendu ce que le public n'a pu savoir.

« *Coupe, mais écoute !* » dirions-nous volontiers. Le fait en question est une démonstration que notre ville contient des éléments dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont « indésirables ».

Nous voulons croire qu'une enquête rigoureuse et menée avec toute la fermeté possible aura permis de les découvrir et qu'ils seront mis hors d'état de nuire. Il serait excellent aussi qu'on le fît savoir au public.

L'heure n'est plus à l'indulgence ni aux ménagements.

Violent orage

Après quelques jours de température lourde, mercredi soir, vers 13 heures 35, de gros nuages enveloppèrent la ville. C'est l'orage, disait-on.

Effectivement, vers 14 heures, la foudre se fit entendre et peu après, l'orage éclata. Pendant une demi-heure environ, éclairs et violents coups de tonnerre se succédèrent, cependant qu'une pluie d'une rare abondance tombait sur la ville dont les rues furent littéralement inondées.

L'orage dura jusqu'à 14 heures 45 : mais on n'a eu, croyons-nous, aucun accident à signaler.

Chronique des Théâtres

Nous avons la satisfaction d'apprendre que « La Propagation des Classiques français » va venir donner le mercredi 29 mai, en soirée, à 20 h. 45, au théâtre municipal, un des chefs-d'œuvre de Molière « Le Malade imaginaire ». Nul doute que ce spectacle ne reçoive bon accueil auprès de notre population et surtout auprès de notre jeunesse scolaire.

L'exode des Belges

Des trains, des trains et des trains passent en gare de Cahors emportant par centaines et par milliers les populations belges chassées de leur pays par les sauvages de Germanie. Ces pauvres gens, une fois encore arrachés à leurs maisons, à leurs foyers, à tout ce qui leur est cher, viennent chercher refuge chez nous.

C'est un spectacle de détresse qui augmente encore, si possible, la colère et la haine contre les misérables qui sont les auteurs responsables de tant de souffrances infligées à des innocents.

Mais il faut tout de suite ajouter que si ces pauvres gens inspirent par leur misère une profonde pitié, ils inspirent aussi par leur courage une admiration émue. Non seulement ils ne sont pas découragés, mais ils n'ont que des paroles d'espoir et nous dirons presque de réconfort. Nous en avons entendu dire leur confiance dans la victoire, leur certitude que les barbares seront punis. Ils ont vu là-bas l'héroïsme de leurs soldats et des nôtres. Et ils en apportent le témoignage. Nous en avons entendu répéter sous des formes diverses la parole fameuse et réconfortante : « *Soyez tranquilles, on les aura !* »

Cette fermeté d'âme est vraiment admirable.

Et puisque nous en parlons, c'est un devoir pour nous, au nom du public cadurcien, de féliciter et de remercier les dames de la Croix-Rouge du dévouement inlassable avec lequel elles apportent à ces pauvres gens tout ce qu'elles peuvent d'aide et de secours. Grâce à elles, les réfugiés belges sentent battre dans cet accueil le cœur fraternel de la France.

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de notre jeune compatriote, Mlle Marie-Thérèse Lacoste, âgée de 17 ans, décédée à la suite d'une courte maladie à Meudon.

La regrettée disparue était la fille de notre excellent compatriote M. Paul Lacoste, attaché au Cabinet civil du ministre de la guerre qui compte à Cahors de nombreuses et vives sympathies.

Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons à Mme et M. Paul Lacoste nos bien sincères condoléances.

Un avis aux automobilistes

Deux automobilistes ont refusé d'obéir aux injonctions des agents, au cours de la dernière alerte.

En cas d'alerte, l'arrêt est obligatoire pour tous les automobilistes, de jour comme de nuit.

Le Commissaire de police ne permettra pas que les agents qui ont la grave mission de faire respecter les consignes soient outragés par qui que ce soit. Tous les délinquants seront poursuivis, impitoyablement.

Défense passive

Le Maire invite les habitants pour lesquels un abri-cave n'aurait pas été désigné à venir en faire la déclaration sans retard, à la Mairie, Bureau de l'Agent-Voyer.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vols et recel. — Les nommés Robert E..., 19 ans, manœuvre à Cahors, Lucien C..., 18 ans, manœuvre à Cahors, Roger D..., jardinier à Cahors, sont inculpés de vols commis à la halle et dans divers magasins.

Robert E... est condamné à 2 mois de prison avec confusion des peines précédentes prononcées contre lui. Lucien C... et Roger D... à 8 jours de prison avec sursis.

La dame S... Maria, débitante de boissons rue du Château-du-Roi, poursuivie pour recel, est relaxée.

Infraction à la réquisition des laines. — Les sieurs Emile Alvérous, marchand de laine à Cahors et Antoine Roche, épicier à Valrouflé, poursuivis pour infraction à la réquisition des laines, sont relaxés, les faits reprochés ne paraissant pas établis.

Défaut de visa. — Le nommé Aschero Auguste, manœuvre à Cahors, d'origine italienne, poursuivi pour défaut de visa de carte d'identité d'étranger, est condamné à 16 francs d'amende.

Blessures involontaires. — Le nommé Campoy Bertrand, chauffeur au service de l'entreprise Ordy, inculpé de blessures involontaires, est condamné à 16 fr. d'amende.

Infraction. — M. Joseph Galtié, entrepreneur de transports à Montgesty, est condamné à 25 francs d'amende avec sursis pour infraction à la coordination des transports.

Menaces, port d'arme prohibée. — Mme Lascombe, de Trespoux-Rassiels, a porté plainte contre son voisin Delteil pour menaces, propos malveillants. Les faits n'étant pas suffisamment établis, Delteil est relaxé. Toutefois, le tribunal adresse au prévenu une sévère admonestation.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni mardi soir, sous la présidence de M. le docteur Calvet, premier adjoint au maire.

Etaient présents : MM. Calvet, Salanié, Nicolaï, Gayet, Duthil, Marmiesse, Roux, Theil, Vidaillac, Caminade, Lafage, Paubert.

En ouvrant la séance, *M. le maire* salue, au nom du Conseil municipal, la mémoire d'un enfant de Cahors, Georges Pagès, engagé dans la marine de guerre, perdu en mer au cours des opérations de guerre. M. Nicolaï, adjoint au maire, eut la douloureuse mission de faire connaître cette cruelle nouvelle à Mme Pagès, mère du regretté disparu, à laquelle la municipalité adresse ses bien vives condoléances.

Des remerciements sont adressés à M. le Directeur de la Société d'éclairage général qui a remis 300 francs pour les cours professionnels d'apprentis ; à M. Cassan qui, à l'occasion du mariage de sa fille, a versé une somme de 100 francs au Bureau de bienfaisance et à M. Nivet qui a, également, versé 100 francs à l'occasion du mariage de son fils.

M. Roche, percepteur en retraite, est nommé trésorier de l'œuvre de « la Goutte de lait » en remplacement de M. Manhiabal.

Mme Colas, professeur d'éducation physique au lycée de jeunes filles, a adressé à la municipalité une demande d'utilisation du tennis du parc Tassart, pour une société sportive de jeunes filles. Cette société prendra à sa charge les frais d'aménagement. Adopté.

Une demande d'achat de képis pour les agents de police auxiliaire et une demande d'indemnité de bicyclette pour les agents de police auxiliaire reçoivent un avis favorable.

Une demande d'exonération du montant de la redevance due par l'Agence nationale d'affichage est adoptée. Toutefois, l'Agence assurera l'affichage des affiches officielles.

Sur le rapport de M. Paubert, une demande d'adhésion de la ville au fonds national de compensation des allocations familiales, formée par le personnel du lycée de jeunes filles (internat), n'est pas adoptée.

M. Vidaillac propose le rejet d'une demande de subvention formée en faveur de la poste automobile rurale. Approuvé.

Le compte administratif de l'hôpital-hospice s'établit ainsi : Recettes : 3.629.624 fr. 61 ; dépenses : 3.558.389 fr. 77 ; excédent : 71.234 fr. 84.

Comme l'excédent de 1938 était de 194.405 fr. 25, le résultat définitif du compte administratif de 1939 se traduit par un excédent de recettes de 265.640 fr. 09. Approuvé.

M. Theil propose l'exonération des redevances pour installation de distributeurs d'essence sur la voie publique. Adopté.

Une somme de 5.000 francs, sur la proposition de M. Duthil, est votée pour l'installation d'une chaudière pour les bains-douches populaires.

M. Roux propose le vote d'une somme de 5.940 francs pour le paiement des dépenses engagées pour le déblaiement des rues Jean-Vidal et du Château-du-Roi, par suite des éboulements derniers.

M. Caminade indique que M. Berthios, entrepreneur des travaux d'adduction d'eau du faubourg Labarre, demande à la ville une avance sur la somme qui lui est due. Satisfaction lui sera donnée.

M. Nicolaï propose le versement au Trésor du montant intégral de la somme qui sera versée par la Cie d'assurance « la Prévoyance » pour dégâts occasionnés par un camion à la Barbacane. Adopté.

M. Salanié donne communication du compte d'administration de l'Ecole Primaire Supérieure 1939 qui s'établit ainsi : Recettes : 239.138 fr. 86 ; dépenses : 211.999 fr. 86 ; excédent de recettes : 27.139 fr. Adopté.

M. Salanié fait connaître que les cotes irrécouvrables de l'E.P.S. s'élèvent à 1.280 fr. 30 et les virements de crédits à 27.139 fr. 90. Adopté. L'affiliation du personnel de l'internat de l'E.P.S. au fonds national de compensation des allocations familiales est approuvée.

M. Salanié, avec raison, fait observer que le budget de la commune n'est pas florissant et qu'il faudrait rechercher des recettes. Ainsi, une partie du lycée qui est un immeuble de la ville est occupée par le service sanitaire. Il serait normal que la ville se mit en rapport avec le médecin-major chargé du service sanitaire pour discuter la question du paiement du loyer de la partie de l'immeuble occupé.

Il en est de même des locaux de l'ancien évêché qui sont occupés par les services de l'armée. Les observations fort justes de M. Salanié sont approuvées.

M. Roux propose que la sirène du dépôt de la gare sonne l'alerte en même temps que celle de l'hôtel de ville. Adopté.

Nous rendons compte d'autre part d'un incident soulevé en fin de séance par MM. Vidaillac et Roux.

Service de santé

MM. Barliac et Sauvageon, élèves aspirants de réserve, sont nommés au grade d'aspirants d'administration de réserve et affectés à la 17e région

Trouvailles

Il a été trouvé : un parapluie par M. Linas, à la Rosière ; un billet de banque, par M. Roger ; une montre de femme, par M. Pechméje ; un billet de banque, par Mme Calvy ; une paire de lunettes, par M. Brel, à Bégous.

Arrondissement de Cahors

Bouziès-Bas

Obsèques. — Les obsèques de M. Fréjaville, qui fut victime d'un accident d'automobile, jeudi, à Bouziès-Bas, ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance.

La mort de M. Fréjaville qui jouissait d'une grande sympahtie dans notre région, avait provoqué de vifs regrets.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Duravel

Nécrologie. — Mme Marie Calmailles, veuve Billard Marcellin, a été inhumée vendredi dernier, à quinze heures. Elle était âgée de 70 ans, et a succombé après une courte mais pénible maladie.

Nous adressons nos vives condoléances à la famille Servan, chez lesquels elle est décédée et a été inhumée, ainsi qu'à ses parents.

Marminiac

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Jean Cangardel, épouse de notre sympathique compatriote, M. Jean Cangardel, en résidence au Maroc.

Mme Jean Cangardel était bien estimée dans notre commune où elle venait passer, tous les ans, avec son mari et sa famille les vacances.

Nous adressons à M. Jean Cangardel, à son frère, M. Henri Cangardel, directeur de la Cie transatlantique, à Mme E. Cangardel, mère, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Puy-l'Evêque

Syndicat agricole. — Les membres du Syndicat agricole de Puy-l'Evêque sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu à la mairie de Puy-l'Evêque le dimanche 19 mai, à quinze heures. Ordre du jour : Renouvellement des membres du bureau, paiement des cotisations.

Première victime officielle. — Dimanche soir, 12 mai, M. le Dr Rouma, maire de Puy-l'Evêque, a reçu un télégramme officiel, lui annonçant le décès du lieutenant Gelin Pierre. Il a informé la famille du malheur qui la frappait.

Victime d'un bombardement le lieutenant Gelin a été inhumé à Ch.

Lieutenant aviateur de chasse, il était âgé de 22 ans.

A sa jeune veuve, à sa mère et à tous les membres de la famille nous adressons nos condoléances attristées.

Ceux de l'arrière aussi doivent « tenir »

« Tenir », pour les civils, c'est accomplir sans défaillance la lourde tâche quotidienne. Mais cela n'est possible qu'avec une bonne santé. Si vous êtes nerveux, affaibli, sujet aux migraines, à l'insomnie, aux vertiges, demandez des forces à la Quintonine. C'est un reconstituant complet, à base de glycérophosphate de chaux et de huit plantes toniques. La Quintonine, d'ailleurs délicieuse à boire, relève les forces, soutient les nerfs et augmente la résistance à la fatigue. 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Héroïque Norvège. — Encore *un crime de Hitler !* Un peuple pacifique est envahi. Les avions de Gœring sèment la ruine et l'incendie. La conscience du monde se révolte et appelle le châtiment !

La Norvège vivait confiante dans son droit et ne croyait pas à la ruse. Dans les fjords et les forêts les pêcheurs et les paysans travaillaient sans forger des outils de mort. Jamais petit peuple n'avait atteint une plus haute culture, fait plus pour le bien de l'humanité. Par le *crime de Hitler*, la nuit se fait en Norvège : la terreur règne ; la faim commence.

Les Norvégiens sont les plus purs des Nordiques. Hitler, le faux Aryen, assassine ceux qu'il appelait ses frères. Les Norvégiens ont la religion de l'hospitalité. Hitler, le fourbe, introduit chez eux ses traîtres. Le gouvernement norvégien refuse un ultimatum de servitude. Hitler déchaîne les forces du mal et fait mitrailler le noble peuple norvégien.

Pour combattre *Hitler et son crime*, nous voulons *aider la Norvège* qui résiste à l'envahisseur. Nous aiderons la Norvège, parce qu'elle est une démocratie courageuse. Nous l'aiderons parce qu'elle a la passion de la liberté. Nous aiderons la Norvège et ses fils parce qu'ils souffrent et sont nos frères dans l'épreuve.

Honte à Hitler et à son crime ! Pour le combattre, nous participerons à la Journée nationale d'aide à la Norvège.

Chiens errants. — Depuis quelque temps de nombreux chiens paraissent avoir établi leur quartier général dans nos rues, nos places où nos carrefours. Certains portent des colliers avec plaque d'identité, mais la plupart n'en ont pas.

Comme les accidents de la circulation sont à prévoir dans nos brusques tournants, il serait sage de ne pas laisser divaguer les chiens ; mais si ces animaux s'obstinent à maintenir des droits, qu'ils croient acquis, où s'ils manquent chez eux d'espace vital, faudrait-il au moins contraindre leurs propriétaires à les munir d'une plaque d'identité, pour que l'on sache à qui s'en prendre en cas d'accident.

Consultation de nourrissons. — Les séances de consultations pour les enfants de un jour à deux ans, ont lieu tous les premier et troisième mercredis de chaque mois à la mairie de Figeac.

■

Prudhomat

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Ayroles, décédé à l'âge de 79 ans, quelques jours seulement après sa sœur, Mme veuve Rougié.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Voici la formule d'un dépuratif complet

C'est celle des Sels Largan dans lesquels le chlorure de magnésium recommandé par le professeur Delbet est associé aux sels de manganèse, aux sels alcalins et aux sels de fruits. A la fois dépuratifs du sang, désinfectants des voies digestives et rafraichissants, les Sels Largan font disparaître l'eczéma, même rebelle, acné, rougeurs et congestions du visage, verrues et démangeaisons. Il faut prendre chaque jour un verre à madère de la solution dépurative que l'on prépare soi-même en versant dans un litre d'eau un flacon de Sels Largan qui vaut seulement 9 fr. 05 pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Caniac

Décès. — Nous avons le regret d'annoncer la mort et les obsèques de M. Peyrichou, décédé presque subitement à l'âge de 76 ans.

Une foule nombreuse de parents et d'amis l'ont accompagné à sa dernière demeure ou il a été inhumé dans son caveau de famille.

Nous adressons à ses enfants et petits-enfants et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Souillac

Etat-civil du 15 au 30 avril. — Naissances : Pierre France, aux Marjodes ; Jean-Pierre Billetat, place de la Halle ; Gisèle Merlo, aux Cuisines.

Mariage : Sclafert Rodolphe et Simone Constant.

Décès : veuve Bessières, 70 ans, avenue de la Gare ; veuve Seignard, 61 ans, place de l'Eglise ; François Joffre, 66 ans, rue du Pont.

RENSEIGNEMENTS

POUR LES JEUNES MÉNAGES DE CULTIVATEURS

Au nom de la Commission de l'agriculture M. Arthur Chaussy vient de déposer son rapport sur un projet de loi de M. Laurent Bonneval, tendant à enrayer l'exode rural par l'attribution de prêts agricoles aux jeunes ménages de cultivateurs.

Il propose de fixer à 80.000 francs le maximum de ces prêts qui, après la guerre, seraient accordés de préférence aux anciens combattants et de porter à 2 milliards 400 millions de francs le crédit attribué entre les départements au prorata de leur population agricole.

Ces prêts consentis au taux de 2 0/0 seraient remboursables en vingt annuités.

A la naissance de chaque enfant en sus du premier, remise faite d'une partie de l'emprunt et au cinquième enfant les emprunteurs seraient intégralement libérés.

Engagements de télégraphistes

Les jeunes gens âgés de plus de 18 ans peuvent souscrire, jusqu'au 10 août 1940, des engagements pour la durée de la guerre au titre de dépôt de la compagnie des télégraphistes des troupes coloniales.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de recrutement.

Les grandes vacances scolaires de 1940

M. Albert Sarraut, ministre de l'éducation nationale, a décidé que les grandes vacances commenceraient cette année le samedi 13 juillet pour les établissements du second degré et de l'enseignement technique. Les classes rouvriront dans la deuxième quinzaine de septembre, à une date précise qui sera fixée au moment du départ en vacances.

Les premières sessions des examens (baccalauréat, brevet, etc.) s'ouvriront à partir du jeudi 27 juin. Les épreuves orales commenceront le 10 juillet.

Les secondes sessions des baccalauréats et des brevets auront lieu dans la seconde quinzaine de septembre pour permettre, dès la rentrée, une reprise intégrale des classes.

LA DESTRUCTION DES SANGLIERS

Nous publions ci-dessous copie d'une lettre adresseé par M. Queille, Ministre du Ravitaillement, à M. René Lesse, député de Cahors, ancien Ministre,

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que présenterait la destruction des sangliers et sur la nécessité d'y procéder après le 31 mars.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que des instructions ont été adressées aux Préfets pour arrêter au 31 mars, à moins de raisons sérieuses, la délivrance d'autorisation de destruction au fusil des animaux nuisibles, car il s'agit d'éviter que le gibier soit dérangé à l'époque normale de la reproduction par les destructions individuelles.

« Mais rien ne s'oppose à ce que les Préfets, en vertu des pouvoirs que leur confère l'arrêté de Pluviose an V, ne prescrivent les battues que nécessitera la destruction des sangliers.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. — *Le Ministre du Ravitaillement*, signé : H. QUEILLE.

Le retour d'âge chez l'homme

Rares sont les hommes qui, à partir de la quarantaine, n'aient pas à se plaindre de quelque chose. Bourdonnements d'oreilles, vertiges, bouffées de chaleur, fourmillements dans les membres, sensation de froid aux extrémités (bottes de glace), poussées congestives, hypertension, varices, hémorroïdes, etc... sont fréquents à cet âge. Tous ces troubles qui proviennent d'une mauvaise circulation sont combattus à merveille par les Gouttes Floride. Ce remède végétal concentré, régularise le courant sanguin, décongestionne les organes, supprime une foule de misères et rajeunit l'organisme. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Dernière heure

Les gardes civiques en France

Le ministre de l'intérieur fait connaître qu'une circulaire a été envoyée aux préfets et aux maires, afin qu'il soit procédé, dans chaque commune, au rassemblement des hommes valides qui seront chargés de procéder aux investigations compatibles avec la défense du territoire.

La création de cette garde civique comporte une mise au point indispensable et une réglementation générale : Armement, tenue, objectifs divers, qui feront l'objet d'un texte nouveau, actuellement à l'étude.

■

Grande bataille aérienne au-dessus de Sedan

Le ministère de l'air annonce que l'aviation britannique a participé, hier, à une grande bataille, en coopération avec les forces françaises, dans la région de Sedan.

Les attaques contre les troupes et tanks ennemis ont été couronnées de succès, deux ponts permanents et un pont de bateaux ont été détruits. Au moins quinze avions ont été abattus par les chasseurs anglais.

Trente-cinq avions anglais ont été perdus, mais une partie des équipages a pu regagner les aérodromes.

L'opinion américaine

Tous les journaux américains soulignent qu'étant donné les développements actuels en Europe le gouvernement américain va immédiatement prendre toutes les mesures possibles pour assurer la défense du pays.

Le « New-York Herald » écrit que devant la bestialité des nazis il est impossible de rester neutre en pensée, en paroles et en action.

Le « New-York Times » et le « New-York Mirror » continuent à démontrer à leurs lecteurs que les Etats-Unis doivent donner leur appui aux démocraties française et britannique dans la lutte à mort qu'elles mènent contre la barbarie allemande et il n'est point douteux que, depuis une semaine, le nombre d'Américains qui conseillaient jadis au gouvernement des Etats-Unis de rester neutre a considérablement diminué.

La Roumanie suit avec attention l'évolution des événements

Les nouvelles de la Hollande ont produit une impression profonde sur l'opinion roumaine.

D'autre part, l'évolution de l'attitude de l'Italie fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'opinion roumaine, mais la presse s'abstient, à cet égard, de tout commentaire.

Quant à l'attitude de la Roumanie, l'officieux « Romania » insiste, dans son éditorial, sur le fait que ce pays n'aura recours aux armes que dans le cas où les droits, la liberté, la paix sur les frontières de la Roumanie seront mises en danger.

La Yougoslavie prépare en hâte sa défense

En présence de l'attitude indéterminée mais menaçante de l'Italie, en présence des agressions injustifiées contre les neutres, la Yougoslavie accomplit en hâte les derniers préparatifs de sa défense nationale.

C'est surtout dans les airs qu'elle se sent menacée. Une école de parachutistes vient d'être fondée à Belgrade. L'Aéro-Club yougoslave a commencé l'instruction d'une nouvelle équipe de pilotes recrutés ces jours derniers. De nombreux réservistes aviateurs et artilleurs de la D.C.A. ont été appelés sous les drapeaux et des avions survolent jour et nuit la capitale.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE D'URGENCE : maçons, cimentiers, ferrailleurs, charpentiers-boiseurs, manœuvres. S'adresser : Entreprise M. ALBARIC, chantier d'armement, « La Beyne », route de Toulouse, Cahors.

ON DEMANDE un apprenti. Pâtisserie Lavergne, place des Petites-Boucheries, Cahors.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

En vente : Pharmacie GARNAL
97, Boulevard Gambetta

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 0

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Ce citoyen prit la liberté d'interpeller l'aviateur avec un gros rire maladroit.

— Eh bien ! Ruitz, tu renonces à la belle Carmencita, semble-t-il. Il te faut une tourterelle pour toi tout seul, à présent !... C'est un morceau de choix, *caspita !* J'ai bien envie d'y mordre avant toi.

— C'est une envie qui pourrait coûter cher à beaucoup de vos pareils ! riposta le jeune homme sans s'émouvoir, mais d'une voix assez sèche.

L'autre n'insista pas, mais l'aviateur ne put s'empêcher de penser qu'il devenait bien susceptible à propos d'une fillette qu'il ne connaissait pas une heure auparavant.

Cette réflexion intime souleva en lui une sorte d'amère ironie, car il eut tout à coup un grand éclat de rire railleur.

— *Caramba !* Ruitz ne fait rien comme les autres, fit-il d'une voix claironnante, en donnant sur la table un grand coup de poing.

— Eh bien ! qu'est-ce qui vous prend ? fit celui-ci qui prenait note des actes d'état civil. Vous allez renverser les encriers !...

— Et après ? Si cela devait vous faire remplir plus vite vos satanés papiers, je le ferais volontiers ! Voilà une heure que j'attends !... Quand j'inonde de mitraille les détachements ennemis, s'il me fallait faire autant de formalités, il n'y aurait pas beaucoup de casse !

Celui qui écrivait avait levé les yeux vers l'aviateur :

— On sait, on sait, Ruitz ! fit-il en souriant d'un air narquois. Vous êtes un as et vous faites parfois de la bonne besogne. Mais, de grâce, tempérez votre impatience : vos papiers sont prêts, *camarida*. Les voilà !... Il ne vous reste plus qu'à embrasser la nouvelle épousée.

— Oui ! oui ! Ruitz. Le baiser de la mariée ! Le baiser !

De la foule rieuse, des cris joyeux s'élevaient. Tout n'était-il pas prétexte à s'amuser en ce jour ?

— Le baiser ! Le baiser !

Quelques-uns s'étaient mis à hurler scandant les trois syllabes sur l'air des lampions. Vincente et Fraquista n'étaient pas les moins acharnées dans cette petite manifestation amicale.

— Allons ! s'écria Ruitz, toujours avec exaltation, je m'exécute joyeusement.

En même temps, il ouvrait ses bras pour que sa compagne pût venir s'y blottir, mais celle-ci, effarouchée, avait eu un léger recul.

Des rires moqueurs fusèrent qui parurent cravacher l'amour-propre du jeune homme. Sa gaîté n'en fut que plus bruyante :

— Eh bien ! chérie ! s'exclama-t-il, ne voulez-vous pas que notre premier baiser légitime soit donné devant tous ?

Saisissant Orane chancelante et plus morte que vive, il lui renversa la tête en arrière et écrasa ses lèvres sous les siennes, en un vigoureux baiser.

Contre lui, il sentait deux petites mains s'agripper, se crisper et se tendre de toute leur force pour le repousser.

Toute la pudeur d'Orane s'insurgeait contre cette caresse à laquelle ni son être ni son âme ne pouvaient se prêter.

Cependant, les yeux de l'aviateur plongeaient dans ceux de la jeune fille, lui imposant silence. Et tant qu'il la sentit prête à l'injurier, il ne desserra pas son étreinte. Ne fallait-il pas à tout prix éviter l'extériorisation de cette révolte qu'il sentait monter involontairement aux lèvres de la pauvrette.

— Pardon ! essaya-t-il de lui murmurer à voix basse, pendant qu'il libérait sa bouche.

Epuisée par toutes les émotions qui bouleversaient en un jour sa vie tranquille de jeune fille, Orane semblait à bout de force. Ruitz sentit le corps féminin s'alourdir à son bras et il dut à nouveau le maintenir énergiquement.

Mais il y eut tout à coup un arrêt dans la cérémonie des mariages. On entendit un brouhaha s'élever et un remous se produisit.

Bientôt, un grand silence tomba, figeant les sourires sur les lèvres des couples.

L'aviateur, surpris, s'était retourné, pendant que Vincente et sa fiancée le poussaient pour prendre sa place devant la table d'état civil.

Instinctivement, Ruitz agrippa plus fort contre lui sa petite compagne. C'est que le vieux prêtre qu'on avait arrêté à Santa Eulalia, en même temps que les femmes, passait devant eux, encadré de deux miliciens en armes, et le jeune homme redoutait cette nouvelle épreuve pour Orane.

On conduisait l'ecclésiastique au poteau d'exécution, comme tous ceux arrêtés chaque jour depuis des mois.

Des lazzis, des rires, des injures, saluèrent l'innocente victime. On eût pu remarquer, cependant, que l'hostilité partait plutôt du groupe des miliciens et des anarchistes que de la foule des mariés rassemblés là. Tous ces jeunes gens qui venaient engager leur vie par un mariage précipité, bannissaient peut-être la haine de leur cœur, pendant un moment, en songeant qu'en d'autres temps un prêtre aurait béni leur union. Rien ne s'oppose à cette réconfortante supposition.

Le prisonnier longea leurs rangs avec une dignité calme et sereine. Poussé rudement par ses gardiens, il n'avait pas un mouvement d'impatience ni de révolte, et même il promenait ses regards sur tous les couples réunis. Une seconde, il fixa Ruitz et sa compagne et dut les reconnaître.

Orane, bouleversée, se remémorait sa rencontre avec le malheureux, les prières faites en commun, les encouragements qu'il avait distribués à chacun, durant leur longue attente dans la cathédrale accueillante.

Et voilà qu'on l'emmenait... A son tour, il allait connaître les coups, les injures.

Elle se sentit pâlir.

De son côté, Ruitz mettait un nom sur le visage du prêtre. N'était-ce pas ce vieillard qui avait assisté son propre père à son lit de mort ? N'avait-il pas baptisé sa petite sœur ?

De se sentir impuissant à le protéger, d'être là, impassible devant le crime qui allait s'accomplir, l'aviateur sentit ses poings se crisper au bout de ses bras. Il avait beau être cité par sa vaillance, jamais il n'arriverait à l'insensibilité que les événements le contraignaient à observer.

Cependant, les nerfs à bout, Orane, qui n'était pas encore remise de la révolte qu'elle avait ressentie sous le premier baiser de l'homme, était maintenant si violemment émue par la vue du religieux qu'elle se remit à trembler de tous ses membres.

Malgré son sang-froid, l'aviateur, qui était étreint par la même émotion, pâlit en voyant la jeune fille chanceler. Il en faut si peu à Barcelone pour devenir suspect !

La situation aurait pu être embarrassante si ce singulier couple avait été le seul ; mais ils étaient là des centaines de jeunes gens, pressés de faire enregistrer leur amour, et on ne faisait guère attention à ces nouveaux venus perdus au milieu de tous les couples en liesse.

Ruitz, en maintenant fermement sa compagne, lui donna le temps de se ressaisir. Justement, le prêtre les regardait... d'un regard en apparence si superficiel que ses yeux eurent à peine le temps de reposer sur eux et qu'ils surent demeurer impénétrables. Mais parce qu'il connaissait chacune des parties de ce couple enlacé et qu'il n'ignorait pas leurs sentiments religieux, l'homme de Dieu, fidèle à sa mission, voulut leur donner une dernière marque d'intérêt en bénissant leur mariage si hâtivement consacré par des lois insouciantes. Ils étaient ses enfants, en vérité, et il allait mourir...

Ses mains enchaînées se dressèrent vers le ciel et il traça dans l'air un grand signe de croix. Puis, fermement, il prononça :

— Que la bénédiction soit sur vous, mes enfants. Allez, maintenant, vous êtes unis devant Dieu.

(*A suivre*).